

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Comptes annuels

30/06/2020

**SARL COMPTOIR DES PAINS
4 AVENUE PRESIDENT WILSON
34800 CLERMONT L'HERAULT**

Comptes annuels au 30/06/2020

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

I- Comptes annuels

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL COMPTOIR DES PAINS** pour l'exercice du **24/06/2019** au **30/06/2020** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan en Euros : 462 342
- Chiffre d'affaires en Euros : 598 471
- Résultat net comptable en Euros : 3 829

Fait à Clermont l'Hérault

Le 19 novembre 2020

HENRI DEVIC

**EXPERT COMPTABLE
GERANT ASSOCIE**

Bilan

Actif

Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Fonds commercial	349 400		349 400	
Autres immobilisations incorporelles	28 796	6 417	22 379	
Immobilisations corporelles	79 596	14 625	64 971	
Immobilisations financières	3 000		3 000	
Actif immobilisé	460 792	21 043	439 750	
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production	2 229		2 229	
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	11 252		11 252	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 113		9 113	
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	22 593		22 593	
Total général	483 385	21 043	462 342	

Passif

Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	5 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants :)		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 829	
Provisions réglementées		
Capitaux propres	8 829	
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	345 398	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 564	
Autres dettes (Dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 50 000)	101 551	
Produits constatés d'avance		
Dettes	453 513	
Total général	462 342	

Détail du bilan simplifié

Rubriques	24/06/2019	01/07/2020	Variation	
	30/06/2020	30/06/2021	Montant	%
	12	12		
Fonds commercial	349 400		349 400	
207000 FONDS COMMERCIAL	349 400		349 400	
Autres immobilisations incorporelles	22 379		22 379	
201000 FRAIS ETABLISSEMENT	28 796		28 796	
280100 AMORT / FRAIS D'ETABLISSEMENT	(6 417)		(6 417)	
Immobilisations corporelles	64 971		64 971	
215000 MATERIEL	47 046		47 046	
218300 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	10 000		10 000	
218400 MOBILIER	22 550		22 550	
281500 AMORT / MATERIEL	(7 989)		(7 989)	
281830 AMORT / MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	(2 039)		(2 039)	
281840 AMORT / MOBILIER	(4 598)		(4 598)	
Immobilisations financières	3 000		3 000	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 000		3 000	
Actif immobilisé	439 750		439 750	
Stocks de matières premières, approvisionnements et en cours de production	2 229		2 229	
311000 STOCK MATIERES PREMIERES	2 229		2 229	
Autres créances	11 252		11 252	
425000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	821		821	
445670 CREDIT TVA A REPORTER	262		262	
445710 TVA COLLECTEE 5.5 %	2 131		2 131	
468700 PRODUIT A RECEVOIR	8 037		8 037	
Disponibilités	9 113		9 113	
512000 BANQUE POPULAIRE DU SUD	8 876		8 876	
531000 CAISSE ESPECES	237		237	
Actif circulant + comptes de régularisation	22 593		22 593	
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	462 342		462 342	
Capital social ou individuel	5 000		5 000	
101000 CAPITAL SOCIAL	5 000		5 000	
Résultat de l'exercice	3 829		3 829	
Capitaux propres	8 829		8 829	
Emprunts et dettes assimilées	345 398		345 398	
164200 EMPRUNT BANQUE POPULAIRE	345 398		345 398	

Rubriques	24/06/2019	01/07/2020	Variation	
	30/06/2020	30/06/2021	Montant	%
	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 564		6 564	
401CRÉDITEURS401Créditeurs	6 564		6 564	
Autres dettes	101 551		101 551	
421000 SALAIRES NETS A PAYER	19 547		19 547	
427000 SAISIE SUR SALAIRE	115		115	
428200 DETTES - PROVISION CONGES PAYES	10 200		10 200	
431000 URSSAF	10 169		10 169	
437100 RETRAITE AGIRC ARRCO	2 238		2 238	
437300 PREVOYANCE	2 287		2 287	
438200 DETTES - COT.SOCIALES CONGES PAYES	2 040		2 040	
445660 TVA DEDUCTIBLE / ABS	2 205		2 205	
448600 CHARGES A PAYER - ETAT	2 750		2 750	
455000 C/C M. ET MME PICQUENARD	50 000		50 000	
Dettes et comptes de régularisation	453 513		453 513	
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	462 342		462 342	

Compte de Résultat

Rubriques	Exports	Montants N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		597 227	
Production vendue de services		1 244	
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues		5 500	
Autres produits		19 741	
	<i>Produits d'exploitation</i>	623 712	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		174 502	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		(2 229)	
Autres charges externes		73 339	
Impôts, taxes et versements assimilés		2 750	
Rémunération du personnel		293 233	
Charges sociales		53 871	
Dotations aux amortissements		21 043	
Dotations aux provisions			
Autres charges			
	<i>Charges d'exploitation</i>	616 510	
	<i>Résultat d'exploitation</i>	7 202	
	<i>Produits financiers</i>		
	<i>Produits exceptionnels</i>		
	<i>Charges financières</i>	3 372	
	<i>Charges exceptionnelles</i>		
	<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
	<i>Bénéfice ou perte</i>	3 829	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Abattements sur le bénéfice			
Déductions diverses			5 500
	<i>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</i>		1 671
Déficit de l'exercice reporté en arrière : Dont imputés sur le résultat			
Déficits antérieurs reportables			
	<i>Résultat après imputation des déficits antérieurs</i>		1 671

Détail du compte de résultat

Rubriques	24/06/2019	01/07/2020	Variation	
	30/06/2020	30/06/2021	Montant	%
	12	12		
Production vendue de biens	597 227		597 227	
701055 VENTES 5.5 %	401 977		401 977	
701100 VENTES 10 %	195 250		195 250	
Production vendue de services	1 244		1 244	
708100 COMMISSIONS MIDI LIBRE	1 244		1 244	
Subventions d'exploitation reçues	5 500		5 500	
740000 AIDE DGFI	1 500		1 500	
740100 AIDE REGION	4 000		4 000	
Autres produits	19 741		19 741	
791300 RBST AGRR	3 037		3 037	
791400 RBST CHOMAGE PARTIEL	7 481		7 481	
791500 PRIME APPRENTISSAGE	5 000		5 000	
791600 RETENUE AVANTAGE NATURE	4 223		4 223	
Produits d'exploitation hors TVA	623 712		623 712	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	174 502		174 502	
601000 ACHATS MATIERES PREMIERES	164 414		164 414	
602600 EMBALLAGES	10 088		10 088	
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	(2 229)		(2 229)	
603110 VARIATION STOCK MATIERES PREMIERES	(2 229)		(2 229)	
Autres charges externes	73 339		73 339	
606100 EAU ELECTRICITE GAZ	10 545		10 545	
606120 STERES BOIS	2 560		2 560	
606400 FOURNITURES DE BUREAU	370		370	
606800 FOURNITURES DIVERSES	2 308		2 308	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 543		24 543	
613500 LOCATION CHAMBRE FERMENTATION	3 640		3 640	
613510 LOCATION ALARME-SECURITE	1 908		1 908	
613520 LOCATION TERMINAL TPE	855		855	
614000 CHARGES LOCATIVES	2 211		2 211	
615500 ENTRETIEN ET REPARATION	2 014		2 014	
616000 ASSURANCES	1 542		1 542	
616100 ASSURANCES / EMPRUNTS	1 287		1 287	
622600 HONORAIRES COMPTABLES	9 900		9 900	
623100 PUBLICITES	1 300		1 300	
623200 FLYERS	697		697	
623800 DONS	870		870	

Rubriques	24/06/2019	01/07/2020	Variation	
	30/06/2020	30/06/2021	Montant	%
	12	12		
626000 FRAIS TELECOM	2 434		2 434	
627000 FRAIS BANCAIRES	2 101		2 101	
627500 COMMISSIONS / REMISE CB	2 254		2 254	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 750		2 750	
631200 TAXE APPRENTISSAGE	1 376		1 376	
633300 FORMATION PRO CONTINUE	1 375		1 375	
Rémunérations du personnel	293 233		293 233	
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS	220 483		220 483	
641200 PROVISION CONGES PAYES	10 200		10 200	
641300 AVANTAGE EN NATURE NOURRITURE	4 223		4 223	
641500 INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE	4 800		4 800	
641600 SALAIRE CHOMAGE PARTIEL	7 481		7 481	
641610 SALAIRE MAINTIEN ACTIVITE PARTIELLE	447		447	
644100 REMUNERATION GERANCE M. PICQUENARD	27 600		27 600	
644200 REMUNERATION GERANCE MME PICQUENARD	18 000		18 000	
Charges sociales	53 871		53 871	
645000 COTISATIONS / SALAIRES	44 855		44 855	
645500 CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	2 040		2 040	
646000 RSI M. PICQUENARD	2 804		2 804	
646010 MUTUELLE VIASA	792		792	
646100 RSI MME PICQUENARD	2 804		2 804	
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	576		576	
Dotations aux amortissements	21 043		21 043	
681100 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	21 043		21 043	
Charges d'exploitation	616 510		616 510	
Résultat d'exploitation	7 202		7 202	
Charges financières	3 372		3 372	
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	3 372		3 372	
Charges exceptionnelles				
671800 CHARGES EXC. / OP. GESTION				
BÉNÉFICE OU PERTE	3 829		3 829	

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Annexe

30/06/2020

**SARL COMPTOIR DES PAINS
4 AVENUE PRESIDENT WILSON
34800 CLERMONT L'HERAULT**

Annexe au 30/06/2020

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : article 9 & 11 ; décret n°83-1020 du 23 novembre 1983, article 7.21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement	de 1 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Mobilier	5 ans

B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sortie ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables (suite)

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Primes de remboursement des obligations

Les primes des remboursements sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

F. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

Le tableau 2056 fait apparaître, le cas échéant, l'état de ces provisions.

G. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

H. Opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

I. Faits majeurs de l'exercice

Immobilisations – Amortissements

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Fonds commercial		349 400		349 400
Autres immobilisations incorporelles		28 796		28 796
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		47 046		47 046
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		32 550		32 550
Immobilisations financières		3 000		3 000
TOTAL		460 792		460 792

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	AugmentationsDotations	DiminutionsReprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles		6 417		6 417
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		7 989		7 989
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		6 637		6 637
TOTAL		21 043		21 043

Charges à Payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	14 990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	14 990

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	8 037
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	8 037

Capital social

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	5 000			5 000	1
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	5 000			5 000	

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales	5 000	1	5 000
6- Certificats d'investissements			

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

II – Liasse fiscale

HENRI DEVIC

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

44, boulevard Gambetta

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. : 04.67.96.21.57 – Fax : 04.67.96.90.57

Liasse fiscale

30/06/2020

**SAR COMPTOIR DES PAINS
4 AVENUE PRESIDENT WILSON
34800 CLERMONT L'HERAULT**

Liasse fiscale au 30/06/2020

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	24/06/2019	et clos le	30/06/2020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:											
SARL COMPTOIR DES PAINS PICQUENARD THIERRY															
SIRET	8	5	1	8	2	3	5	9	1	0	0	0	1	7	Mél :
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:							
4 AVENUE PRESIDENT WILSON 34800 CLERMONT L'HERAULT															

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
SIRET									

B ACTIVITÉ

Activités exercées	BOULANGERIE PATISSERIE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % *	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	1 671
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%				
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>			
Société d'investissement	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
immobilier cotée						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	EBP
---	-----	--	-----

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	S	Nom et adresse du conseil:	
SARL HENRI DEVIC 44, boulevard Gambetta 34800 Clermont l'Hérault 0467969057	Tél: 0467962157		Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: 19/11/2020
			Lieu: CLERMONT L'HERAULT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: M PICQUENARD THIEI GERANT
			Signature :

* Au niveau du cadre C, le montant du bénéfice taxé à 31 % ou à 33 1/3 % doit être porté dans la case « bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % ». Par ailleurs, il est demandé de préciser le taux d'IS appliqué en annexe libre de la liasse fiscale.

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
* SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8	
PICOUENARD THIERRY CO-GERANT 287 AVENUE PAUL DEMARNE 34800 CANET	2500	2020	27 600					
TUROMCHA EPOUSE PICOUENARD CO-GERANTE 287 AVENUE PAUL DEMARNE 34800 CANET	2500	2020	18 000					

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		COMPTOIR DES PAINS					Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		4 AVENUE PRESIDENT WILSON 34800 Clermont l'Hérault						
SIRET		8 5 1 8 2 3 5 9 1 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
							Exercice N clos le 30 06 2020	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	349 400	012		349 400	
		Autres *	014	28 796	016	6 417	22 379	
	Immobilisations corporelles *	028	79 596	030	14 625	64 971		
	Immobilisations financières * (1)	040	3 000	042		3 000		
	Total I (5)	044	460 792	048	21 043	439 750		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 229	052		2 229	
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	11 252	074		11 252	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	9 113	086		9 113		
Charges constatées d'avance *	092		094					
Total II	096	22 593	098		22 593			
Total général (I + II)		110	483 385	112	21 043	462 342		
PASSIF							Exercice N NET	
							1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		5 000		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131		132		
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		3 829		
	Provisions réglementées			140				
Total I				142		8 829		
Provisions pour risques et charges				Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		345 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		6 564		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169		50 000		
Produits constatés d'avance				174				
Total III				176		453 513		
Total général (I + II + III)				180		462 342		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : COMPTOIR DES PAINS

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	349 400
		Autres	22 379
	Immobilisations corporelles		64 971
	Immobilisations financières		3 000
		Total I	439 750
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	2 229
		Marchandises	
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances	Clients et comptes rattachés	
		Autres	11 252
	Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		9 113	
Charges constatées d'avance			
		Total II	22 593
		Total général (I + II)	462 342
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		5 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		3 829
	Provisions réglementées		
		Total I	8 829
Provisions pour risques et charges			
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		345 398
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés		6 564
	Autres dettes		101 551
Produits constatés d'avance			
		Total III	453 513
		Total général (I + II + III)	462 342

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL COMPTOIR DES PAINS		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						30 06 2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	597 227	
					217	218	1 244	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226	5 500	
	Autres produits					230	19 741	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	623 712	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	174 502	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(2 229)	
	Autres charges externes * :					242	73 339	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)			243		244	2 750	
	Rémunérations du personnel *					250	293 233	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	53 871	
	Dotations aux amortissements *					254	21 043	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	616 510	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	7 202	
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)	294	
							3 372	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 829	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 829	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quidecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (44 undecies)	990			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	5 500
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	1 671	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372	1 671	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **COMPTOIR DES PAINS**

		Exercice N	Exercice N -1	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue	597 227		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> { <div style="margin-left: 5px;"> biens services </div> </div>	1 244		
	Production stockée			
	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation reçues	5 500		
Autres produits	19 741			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		623 712		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (marchandises)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	174 502		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(2 229)		
	Autres charges externes	73 339		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 750		
	Rémunérations du personnel	293 233		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	53 871		
	Dotations aux amortissements	21 043		
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
Total des charges d'exploitation (II)		616 510		

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		7 202	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	3 372	
	Charges exceptionnelles (VI)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		3 829	

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL COMPTOIR DES PAINS							Néant <input type="checkbox"/>		
I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	349 400	404		406	349 400		
	Autres	410		412	28 796	414		416	28 796		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	47 046	444		446	47 046		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	32 550	474		476	32 550		
Immobilisations financières		480		482	3 000	484		486	3 000		
TOTAL		490		492	460 792	494		496	460 792		
II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice						Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles		500		502	6 417	504		506	6 417		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	7 989	534		536	7 989		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	6 637	564		566	6 637		
TOTAL		570		572	21 043	574		576	21 043		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *										
	Amortissements*										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession*										
				Plus ou moins-values							
				Court terme*		Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise COMPTOIR DES PAINS				Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et en cours	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises				
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996	
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860	1 671				
Total des déficits restant à reporter		870	1 671				
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI	325	792	381	792	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	5 608	
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374	41 634	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	38 334	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise COMPTOIR DES PAINS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le :24/06/2019.....		et clos le : ...30/06/2020.....		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		598 471			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105					
TOTAL 1		106		598 471			
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143					
Subventions d'exploitation reçues		113		5 500			
Variation positive des stocks		111		2 229			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153					
TOTAL 2		144		7 729			
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats		121		174 502			
Variation négative des stocks		145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		42 394			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150					
TOTAL 3		152		216 896			
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137			
				389 304			
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° ^{os} 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° ^{os} 1329-AC et 1329-DEF		117		389 304			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		598 471			
Effectifs au sens de la CVAE *		023		12.00			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026					
Période de référence		024		2 4 0 6 2 0 1 9 016 3 0 0 6 2 0 2 0			
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2020

N° de dépôt

⑥

1/1 (1)

Néant *

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 2 0 SIREN 8 5 1 8 2 3 5 9 1

Dénomination de l'entreprise COMPTOIR DES PAINS

Adresse (voie) 4 AVENUE PRESIDENT WILSON

Code postal 3 4 8 0 0 Ville Clermont l'Hérault

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PICQUENARD Prénom(s) THIERRY

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 2500

Naissance : Date 08/10/1962 N° Département 50 Commune SAINT-LO Pays FR

Adresse : N° 287 Voie AVENUE PAUL DEMARNE

Code postal 34 Commune CANET Pays FR

Tire (2) Mme Nom patronymique PICQUENARD Prénom(s) MARINA

Nom marital TUROMCHA % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 2500

Naissance : Date 11/11/1967 N° Département 99 Commune KRIVOE SELO Pays FR

Adresse : N° 287 Voie AVENUE PAUL DEMARNE

Code postal 34800 Commune CANET Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant *

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise **COMPTOIR DES PAINS**

Adresse (voie) **4 AVENUE PRESIDENT WILSON**

Code postal

Ville **Clermont l'Hérault**

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2020